



Vous souhaitez devenir Assistant.e de Service Social, Educateur.trice Spécialisé.e ou Educateur.trice de jeunes enfants ?

Le département de sociologie vous propose, dans le cadre de la Licence 1, **une Prépa gratuite** aux concours d'entrée en école de travail social

L'objectif : vous préparer au mieux aux épreuves écrites et orales des concours

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre les responsables de La Prépa :

Florence BOUILLON : [florence.bouillon@gmail.com](mailto:florence.bouillon@gmail.com)

Coline CARDI : [cardi.coline@gmail.com](mailto:cardi.coline@gmail.com)

*Prépa aux concours d'entrée  
en école de travail social*



La Prépa est un ensemble de 4 cours interne à la L1 du Département de Sociologie et Anthropologie de l'Université Paris 8.

Unique en son genre, elle accueille chaque année un petit effectif d'une vingtaine d'étudiants, pour un suivi individualisé. L'objectif est d'accompagner les étudiant.e.s qui le souhaitent à préparer efficacement et gratuitement les concours d'entrée en école de travail social.

La Prépa s'organise autour de 2 modules :

- **Un module « Connaissance des concours et des métiers »**

Organisé au 1<sup>er</sup> semestre à raison de 6 heures par semaines, ce module a trois objectifs :

- **Informé sur la nature des concours et des formations.** Nous identifierons ensemble les centres de formations en Ile-de-France, leur fonctionnement, les modalités d'inscription aux concours, les contenus des épreuves et les attentes des jurys de sélection.
- **Mieux connaître les métiers et les domaines de l'action sociale** grâce à la rencontre avec de nombreux professionnel.le.s. Tout au long du premier semestre, des travailleur.ses sociaux viendront échanger avec vous sur leur parcours et leurs missions, afin que vous

puissiez appréhender au plus près les réalités de ces métiers.

- **Travailler sur son parcours et ses motivations.** Un travail de formalisation de votre projet professionnel sera effectué tout au long des séances, de manière à vous assurer de votre désir de vous engager dans le travail social.
- **Un module « Entraînement intensif aux épreuves orales et écrites »**

Organisé sur trois semaines au mois de janvier, ce module consiste à se préparer aux épreuves des concours sur la base de mises en situation.

- **Pour la méthodologie écrite :** entraînement aux épreuves de résumé, contraction ou synthèse de texte, questions de vocabulaire discussion, dissertation, note de synthèse.
- **Pour la méthodologie orale :** préparation aux épreuves individuelles et collectives. Exercices de diction, jeux de rôle, travail réflexif sur ses motivations et leur mise en récit, entraînements répétés à l'entretien de face-à-face et à l'entretien de groupe.

L'année se termine sur une session de concours blancs, co-encadrée par un ou deux professionnel.le.s du social, également membre.s de jurys de concours d'entrée dans les écoles de travail social.

**COURS DECOUVERTES (L1)**  
**Département de Sociologie - Université Paris 8**

**PREPARATION**  
**AUX CONCOURS D'ENTREE EN ECOLES DE TRAVAIL SOCIAL**

Responsables :  
Florence BOUILLON : [florence.bouillon@gmail.com](mailto:florence.bouillon@gmail.com)  
Coline CARDI : [cardi.coline@gmail.com](mailto:cardi.coline@gmail.com)

**Le département propose, dans le cadre de la licence 1, une préparation gratuite aux épreuves écrites et orales des concours d'entrée en école de travail social pour les étudiant.e.s qui souhaitent devenir Assistant de service social, Educateur spécialisé ou Educateur de jeunes enfants.**

**OBJECTIFS ET ORGANISATION DE LA PREPARATION**

**Ce cours s'inscrit dans le cadre d'une préparation aux concours d'admission aux écoles de travail social. Sont donc concernés par ces enseignements tous les étudiants de L1 qui désirent passer les concours pour devenir Assistant de service social, Educateur spécialisé ou Educateur de jeunes enfants.**

- **Au premier semestre**, la préparation est organisée sous forme de séances de travail de 6 heures (le jeudi de 12h-18h), animées par les 2 enseignantes, sans que soient donc distinguées les méthodologies orale et écrite.
- **Le second module, intitulé « Entraînement aux épreuves orales et écrites », se déroule à l'intersemestre.** Axé sur les épreuves des concours, il consiste à identifier avec précision les modalités et les attendus des épreuves, puis à s'y préparer sur la base d'exercices de mise en situation individuelle et collective. Il donne lieu à un concours blanc à la fin de l'intersemestre, co-encadré par une éducatrice spécialisée, également membre de jury d'école de travail social.

**1) Module 1 (2 EC) : Connaissance des concours et des métiers (premier semestre)**

Ce module a **3 objectifs principaux** : (1) informer les étudiants sur les métiers de l'action sociale, la formation et la nature des concours (2) les accompagner dans la mise en forme de leur parcours, (3) les initier aux enjeux actuels du travail social.

Les séances du 1<sup>er</sup> semestre font **alterner cours de synthèse sur les grands domaines de l'action sociale et rencontres avec des intervenants extérieurs** (formateurs dans les écoles de travail social, étudiants en cours de formation, professionnels du social qui viennent présenter leur parcours et leurs missions.)

## **2) Module 2 (2EC) : Entraînement aux épreuves orales et écrites (intersemestre)**

**Il prépare directement aux épreuves des concours.** Il est organisé sur trois semaines de quatre jours (à raison de 6 heures par jour, 8 h par jour pendant les 3 jours de concours blancs). Chaque jour, trois heures sont respectivement consacrées à la méthodologie écrite et orale.

**Pour la méthodologie écrite :** initiation au résumé discussion, à la dissertation et à la note de synthèse, épreuves les plus courantes aux concours et qui nécessitent la connaissance de techniques particulières. Travail en atelier d'écriture, points sur l'orthographe, exercices divers.

**Pour la méthodologie orale :** préparation aux épreuves individuelles et collectives. Exercices de diction, jeux de rôle, travail réflexif sur ses motivations et leur mise en récit, entraînements répétés à l'entretien de face-à-face et à l'entretien de groupe.

**L'année se termine sur une session de concours blancs.**

**Les dates et le programme de travail seront transmis aux étudiants lors de la première séance**

## **MODALITES D'INSCRIPTION DANS LES COURS DE PREPARATION**

### **S'inscrire dans la préparation**

**L'effectif étant limité (20 étudiant.e.s maximum), les étudiant.e.s qui désirent suivre cette préparation doivent :**

**1) Procéder à leurs inscriptions pédagogiques dans les deux cours : Méthodologie orale ET Méthodologie écrite.** Sur le plan administratif, l'inscription aux deux cours est donc obligatoire pour les étudiants, qui ne peuvent les dissocier.

**2) Faire parvenir par mail aux deux responsables avant le 16 septembre 2015 un CV et une lettre de motivation. Cette lettre de motivation répondra aux questions suivantes :**

1. Présentez les éléments de votre parcours antérieur, personnel, scolaire et professionnel qui vous ont amené(e) à vouloir travailler dans le domaine de l'action sociale.
2. Savez-vous déjà vers quel métier du travail social vous souhaitez vous orienter ? Si oui, quelle représentation en avez-vous ?
3. Quels sont vos acquis et qualités qui pourraient constituer des atouts pour l'exercice de la profession de travailleur social ? Illustrez si possible votre réponse par le récit de situations concrètes.
4. Présentez vos attentes vis à vis de la Préparation aux métiers du social. Quels sont les problèmes éducatifs et sociaux que vous souhaiteriez particulièrement aborder dans votre formation ?

**Des entretiens individuels auront également lieu lors des deux premières séances, pour informer les étudiants du contenu et le fonctionnement de la prépa, mais aussi amorcer le suivi individuel indispensable à cette formation.**

### **La Préparation aux concours d'entrée en écoles de travail social suppose la validation de 4 EC :**

- 2 EC de Méthodologie écrite (1 EC au 1er semestre ; 1 EC au second semestre);
- 2 EC de Méthodologie orale (1 EC au 1er semestre ; 1 EC au second semestre);